



SATELPASS

Vos coordonnées

Code Client : DIV01

SATEL PASS

19 rue des Fresnays 49130 LES PONTS DE CÉ
mail : satelpass@satelpass.fr
port. : 06.89.09.44.72 - Tél. : 02.52.35.20.97

Installateur courants faibles : Portier - Antenne - Vidéoprotection

Adresse Travaux :

CO PRO KLEBER
16 RUE KLEBER
49000 ANGERS

CO PRO KLEBER

16 RUE KLEBER
49000 ANGERS

Devis n°5350 du 27/11/2024

Sujet : Rénovation du système interphonie, contrôle d'accès - 07 61 01 62 14 - Version platine à défilement

N°	Designation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
	REUTILISATION DE LA GACHE ACTUELLEMEMNT EN PLACE SOUS RESERVE DE SON BON FONCTIONNEMENT			
	<u>INSTALLATION PREVUE AUX NOUVELLES NORMES VIGIK +</u> Flashez le QR Code pour plus d'informations !			
1	<u>RENOVATION DU SYSTEME INTERPHONIE - URMET2VOICE VIDEO</u>			
1.1	Platine système 2 voice à haute résistance avec fermeture à vis antivandale sans fente ni trou. Plaque d'appel à défilement des noms 2Voice avec option appel smartphone Tel2Voice. Caméra couleur CCD grand angle 120° avec éclairage haute luminosité. Afficheur haute luminosité 2 lignes OLED. Capacité 1000 noms, 1000 logements. Message d'accueil et d'utilisation affiché par détection de présence. Synthèse vocale d'information. Boutons de recherche et de validation étanches et rétro-éclairés. Clavier étanche à larges touches rétro-éclairées avec marquage braille. 5000 codes d'accès ou badges résidents avec centrale CV1083, CV2083, CV4083. 8 codes d'accès en mode autonome.	1,00	1 267,34	1 267,34
				
1.2	Plaque inox mise aux dimensions de la platine de rue	1,00	92,57	92,57
1.3	Tête vigik pour platine T25PLUS	1,00	165,38	165,38

N°	Designation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
				
1.4	Alimentation système 2 voice Alimente la colonne et la plaque - Une pour 126 logements max. - Sortie bus : 48 Vcc - 80 W. - Protection électronique contre les surcharges de courant. - Conformité: EN 61000-6-3, EN 61000-6-1, EN60065, IEC60065 - Température de fonctionne	1,00	218,75	218,75
				
1.5	Centrale CVPLUS1P Vigik+ 1 porte Gestion d'une porte pour résidents/Vigik+, programmation en mode connecté ou en mode lecture/écriture via www.visiosoftweb.com et l'application Urmet GO. - Compatible avec les platines Urmet 2Voice, LISA et Tel2Voice - Compatible uniquement avec les lecteurs Vigik+ de la marque Urmet France (UF) - Compatible badges MEMOPROX et MEMOPLUS	1,00	357,31	357,31
				
1.6	Fourniture et pose d'un kit GPRS 10ans / réf 18971013 (gestion de noms à distance)	1,00	438,32	438,32
				

N°	Designation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
1.7	Dérivateur vidéo 4S 2 voice, réf 1083/55 comprenant la pose • Une entrée bus, une sortie bus vers le dérivateur suivant et 4 sorties vers les appartements. • Protection de la colonne contre les court-circuits en dérivation. • 2 points de fixation par vis. • Boîtier en ABS noir. • Dimensions (H x L x P) : 45 x 45 x 17mm. 	2,00	77,96	155,92
1.8	Tableau électrique courants faibles et mise en service	1,00	440,14	440,14
1.9	Choix des combinés par logements - pose incluse			
1.9.1	Moniteur VOG5 couleur mains libres		195,00	
				
1.9.2	Interphone audio miro mains libres / Réf 1183/7		89,00	
				
1.9.3	Interphone audio en ABS blanc finition brillante pour fixation murale / Réf 1183/4		54,00	
				
	Sous-total Choix des combinés par logements - pose incluse Clé de proximité L/E 13.56M (PRIX UNITAIRE) Badge DESFire EV3 (PRIX UNITAIRE)		9,00 12,00	

N°	Designation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
Total RENOVATION DU SYSTEME INTERPHONIE - URMET2VOICE VIDEO				3 135,73
2	CREATION D UN COMPTE VISIOSOFTWEB			
2.1	Fourniture et programmation d'une carte administrateur Création du site sur base Visiosoftweb	1,00	407,27	407,27
2.2	Fourniture d'un encodeur Vigik + 	1,00	253,53	253,53
2.3	Formation sur encodeur, gestion de base et création de badge	1,00	140,00	140,00
Total CREATION D UN COMPTE VISIOSOFTWEB				800,80
3	 			
4				
5	 Informations Vigik +			

N°	Designation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.

Mode de règlement : Acompte de 30% à la signature du devis

Montants en Euros	
Total H.T.	3 936,53
Total T.V.A. 10%	393,65
Total T.T.C.	4 330,18

Ce devis est valable 2 mois et selon la variation des prix fournisseurs.

Accord du client et signature